



# Presqu'île de Giens Club "Les Criques"

## du 29 au 31 mai 2026

### Le séjour

Site classé et protégé, le club vous invite à un dépaysement total au sein d'un parc naturel de 35 hectares.

Face à l'île de Porquerolles, restaurant et bar rénovés avec terrasse panoramique, nouvelle piscine, 17 criques sauvages naturelles aux eaux cristallines et la plage de sable naturelle, quoi de mieux pour vivre pleinement votre séjour !



Dossier suivi par Ornella

[contactvla@cseah.com](mailto:contactvla@cseah.com)

Séjour avec transport personnel



## Hébergement

Au cœur d'un parc de 35 hectares, de petits bâtiments colorés de 2 à 3 étages abritent les hébergements, pouvant accueillir de 2 à 6 personnes.  
L'attribution du logement se fait selon la composition familiale.



## Restauration

Vous trouverez chez Belambra une restauration soignée et de qualité : buffets savoureux avec spécialités régionales et dîners à thème.

Pension complète sous forme de buffet à volonté avec vin aux repas compris du dîner le premier jour au déjeuner du dernier.



## Activités

Piscine chauffée, plage, tournois, jeux viennent animer vos vacances.

En supplément :

Espace bien-être

Découvrez les richesses de la région : l'île de Porquerolles, l'île de Port-Cros. Les nombreuses criques et sentiers du littoral.



**Ce séjour bénéficie d'une subvention du CSE de 50%**

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/Ado	<b>140 € *</b>	128,92€	268,92 €
Enfant 3/11 ans**	<b>104 € *</b>	94,07 €	198,07 €

\*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

\*\* Tarif applicable seulement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes payants le plein tarif.

## Le prix comprend :

- L'hébergement 2 nuits en logement « classique » en pension complète
- La prestation confort : Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni
- Un accès libre à tous les équipements du club.
- La taxe de séjour (révisable)
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.

## Le prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les boissons et repas non mentionnés
- Les options, dépenses personnelles, extras et prestations non mentionnées dans le prix comprend
- Le supplément single : 100,80€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

## Adresse de votre lieu de séjour

Club Belambra « Les Criques » 406 avenue de l'Esterel 83400 Hyères-les-Palmiers

Arrivée possible dès 17h00.

## Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- Plus de 90 jours avant le début du séjour : 20% du montant de la réservation annulée + coût de l'assurance
- De J-90 à J-60 avant le début du séjour : 50% du montant de la réservation annulée + coût de l'assurance
- De J-59 à J-20 avant le début du séjour : 70 % du montant de la réservation annulée + coût de l'assurance
- A compter de J-20 j avant le début du séjour : 100% du montant total de la réservation annulée + coût de l'assurance

**Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

**Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.**

*(contrat téléchargeable sur le site du CSE)*